

Décision Générale colonial

Décision n° 505 Milice indigène

n° 505

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 8 mai 1950
Numéro JO n° 5 du 01/05/1950	Date du numéro 1 mai 1950

TEXTE INTÉGRAL

Est libéré du service actif pour raison de santé : 2189. Hussein Omar, caporal; 3e compagnie de milice, pour compter du 1er mai 1950. Ce milicien, totalisant 1 au et 1,6 jours de p(service effectif a droit à une indemnité de licenciement d'un mois de solde nette.